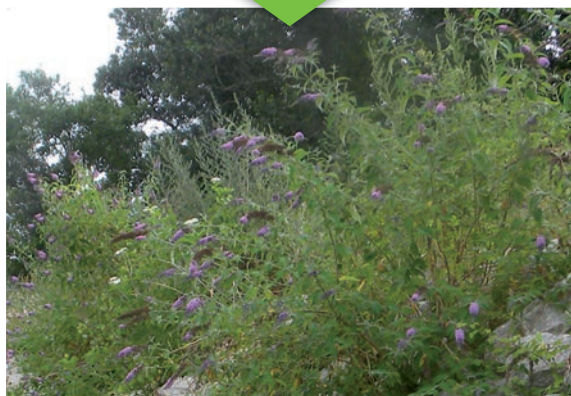


- Famille des *Buddlejaceae*
- Originaire de Chine
- Plante vivace (arbuste)

Description

Petit arbuste de 2 à 5 m de haut, composé de tiges quadrangulaires dressées.

Les feuilles sont opposées, lancéolées, denticulées vertes pales à grisâtres, de 10 à 30 cm de long. Les fleurs en panicules denses et pointues de 20 à 50 cm de long sont de couleur pourpre, parfumées et s'épanouissent en été. Le fruit est une petite capsule, qui arrive à maturité en automne. Elles attirent de nombreux papillons.



Buddleia du père David

ou Arbuste aux papillons
Buddleja davidii

Propagation

Reproduction sexuée : les fleurs hermaphrodites, dont le nectar attire insectes et papillons, vont donner des capsules qui libèrent des dizaines de graines (jusqu'à 3 millions par pied). Elles sont disséminées par le vent, l'eau ainsi que les véhicules sur de longues distances. Elles peuvent germer après plusieurs années passées dans le sol.

L'espèce se bouture très facilement et rejette de souche, surtout après une coupe sévère.

Nuisances induites

Lorsqu'il est bien installé en peuplement dense (car il se développe rapidement), il va limiter la présence des autres espèces d'arbres ou arbustes. En effet, son feuillage épais laisse peu passer la lumière et empêche la pousse d'espèces autochtones, d'où des formations monospécifiques.

Il s'installe souvent après remaniement naturel ou artificiel du sol ou des berges.

Origine et historique

En provenance de Chine, il est introduit en France à la fin du XIX^e siècle. Cultivé ensuite pour ses qualités ornementales, il s'est aussi propagé dans les décombres et les milieux remaniés.

Milieux colonisés

Il s'installe très facilement sur les friches, les talus, les anciennes gravières, les bords d'autoroutes, les berges des cours d'eau, notamment après mise à nu du sol.

On le trouve sur des sols de nature diverse (pH entre 5.5 et 8.5), il est résistant à la sécheresse et il n'aime pas les sols trop humides. Les sols drainants comme les dépôts alluvionnaires graveleux lui conviennent bien.

Il a du mal à s'installer si le milieu est déjà occupé par d'autres arbres et arbustes.

Plan d'action et méthodes de lutte

Sur les zones envahies par le buddleia, le contrôle par la coupe des arbustes et l'arrachage des jeunes plants est nécessaire. Ensuite il faut obligatoirement replanter des espèces locales adaptées au milieu, pour concurrencer la reprise des rejets du buddleia.

Le fait de réouvrir le milieu permet aussi aux autres espèces de s'implanter naturellement, par les graines d'arbres semenciers à proximité (exemple : frêne ou érable), ou par propagation végétative (arbustes notamment)

En cas d'élimination mécanique du buddléia des berges, il est indispensable de recueillir l'intégralité des rameaux pour éviter toute colonisation à l'aval.

Son élimination par la coupe étant suffisante, un traitement chimique des rejets est à proscrire. Comme pour toutes les espèces invasives, un suivi s'impose durant 2 ou 3 ans pour un maximum d'efficacité (coupe des repousses).

Nota bene : chaque fois que possible, il est souhaitable de proposer une alternative au buddléia dans les plantations des particuliers (haie) ou des collectivités (parcs urbains, rond-points...) notamment par des haies champêtres avec des espèces locales.

Site expérimental

Cette méthode a été testée sur la ripisylve de bord de Garonne du Ramier de Bigorre à Merville. Sous les buddléias, le couvert végétal n'a pu se développer (manque de lumière). Une fois les buddléias coupés, des plants de frêne, orme lisse, chêne pédonculé, érable sycomore ont été plantés et se sont bien développés. Par ailleurs, frêne, cornouiller sanguin et fusain ont spontanément colonisés le milieu.

Références bibliographiques

- *Plantes invasives de France*, Serge Muller coordinateur-publication scientifique du muséum - Paris 2004
- *Les plantes envahissantes le long des cours d'eau d'Ariège*, fiches techniques de l'Association des Naturalistes de l'Ariège, 2004

Notes

La CATeZH Garonne recueille actuellement des données relatives à l'implantation des espèces invasives sur le corridor garonnais. Vous pouvez participer en nous transmettant toute information concernant la colonisation par ces espèces (espèce présente, localisation précise, type de milieu et surface colonisée...).

La CATeZH Garonne est une opération animée par l'association Nature Midi-Pyrénées
Contact : catezh@naturemp.org ou 05 34 31 97 59



Fiches techniques réalisées et éditées par Nature Midi-Pyrénées, avec le soutien de :



Action financée avec le concours de l'Agence de l'Eau Adour Garonne



Ces fiches sont cofinancées par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen de développement régional.